



LABORATOIRE

« COMMUNICATION ET POLITIQUE »



CENTRE NATIONAL

DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Marianne Doury

« La fonction argumentative des échanges rapportés », *Colloque*

*La circulation des discours : les frontières du discours rapporté,*

Bruxelles, 2001.

La fréquence du discours rapporté dans les conversations quotidiennes et les récits oraux a été mise en évidence par de nombreux auteurs (Brès 1996, 1997, de Gaulmyn 1996, Vincent & Dubois 1995, 1997, Vincent & Perrin 2001, Léon 1988,...). En particulier, Vincent & Dubois (1997) ont mis au jour les liens privilégiés qui existent entre argumentation et discours rapporté, affirmant que l'acte sous-jacent au discours rapporté est souvent argumentatif "dans la mesure où il vient appuyer ou reproduire une thèse, ou encore déclencher une discussion" (p. 23)<sup>1</sup>.

Dans le cadre de cet article, on s'intéressera à une forme très particulière de discours rapporté, bien représentée dans les interactions quotidiennes : les échanges rapportés<sup>2</sup>.

On proposera tout d'abord une définition de l'argumentation qui confère une place de choix à la problématique énonciative. Une telle définition, tournée vers le désaccord à l'origine de l'argumentation, pose l'intérêt, pour l'analyse argumentative, d'une attention soutenue portée aux mécanismes du discours rapporté.

---

<sup>1</sup> S'appuyant non plus sur des échanges quotidiens mais sur l'analyse de textes de presse écrite, Tuomarla (1999) en vient même à considérer le discours rapporté comme "un des principaux moyens que détient l'auteur pour appuyer son argumentation : le DR et ses emboîtements constituent un aspect de l'argumentation d'un texte polyphonique." (p.11)

<sup>2</sup> A la suite de Vincent et Dubois (1997), on considèrera qu'"[u]n échange rapporté consiste en la présentation d'une interaction entre au moins deux interlocuteurs qui interviennent à tour de rôle" (p.54), aussi elliptiques que puissent être leurs interventions.

A partir de l'étude de séquences issues de conversations familiales, on dégagera quelques unes des fonctions argumentatives que de tels échanges peuvent remplir. On montrera en particulier qu'en situation consensuelle, le recours à des échanges rapportés argumentatifs permet d'introduire un élément de désaccord auquel l'argumentation va s'"accrocher" ; à l'inverse, en situation de désaccord, l'introduction d'échanges rapportés permet de substituer à une contradiction *in praesentia* une opposition *in absentia* davantage susceptible de ménager les faces des interactants. Enfin, on montrera que les interactions rapportées jouent un rôle crucial dans la construction de l'ethos des locuteurs "rapporteurs".

### 1. Quelle définition de l'argumentation ?

L'argumentation est un champ de recherche vaste et éclaté, au croisement de plusieurs disciplines (sociologie, philosophie, psychologie, littérature, communication, linguistique...), d'où une multitude de définitions possibles du concept même d'*argumentation*.

Sans doute la définition la mieux partagée<sup>3</sup> est celle qui, issue de la tradition rhétorique, envisage l'argumentation comme un ensemble de procédés visant à persuader par le discours. Une telle définition, si elle permet d'aborder de façon satisfaisante un certain type de discours argumentés (débats télévisés, discours électoraux, discours publicitaires) qui, par définition, visent à provoquer des changements d'attitude chez l'auditoire, rencontre des difficultés certaines lorsqu'on se propose de traiter de discours moins institutionnels, typologiquement moins marqués, comme les conversations familiales, pour lesquelles il est presque impossible d'identifier une finalité unique, ni même dominante, des échanges. Dans de telles situations, il est souvent difficile d'adopter une définition de l'argumentation comme moyen de persuasion – à moins d'affaiblir considérablement l'idée de persuasion, et de considérer que l'argumentation vise à agir sur les représentations de l'auditoire, quelles que soient la nature et les modalités de cette action (ce qui est vrai d'à peu près toute communication, donc, finalement, bien peu distinctif). En revanche, une définition de l'argumentation centrée sur la confrontation de deux discours antagonistes est sans doute mieux adaptée pour rendre compte de la dimension argumentative des interactions quotidiennes.

Nombreux sont les auteurs qui posent l'existence d'un désaccord (avéré ou simplement plausible) comme condition nécessaire à l'émergence d'une argumentation. Condition nécessaire, mais non suffisante : la confrontation de deux positions ("*Amélie* est un bon film" / "*Amélie* est un navet") ne suffit pas pour que l'on puisse parler d'argumentation ; encore faut-il que ces positions soient *construites*, soutenues par un certain nombre de procédés discursifs qui les font passer, de simples énoncés de prise de position, au statut de *thèses* soutenues par des énoncés-arguments susceptibles de leur servir d'ancrage, leur permettant de tenir ferme en cas de confrontation. L'argumentation peut être alors vue comme un *mode de construction des discours visant à les rendre plus résistants à la contestation* (Doury, à paraître).

Plaçant au cœur de l'analyse argumentative les procédés de confrontation du discours et du contre-discours, une telle définition invite à faire porter l'analyse sur les voies langagières de cette confrontation, et en particulier, sur les

---

<sup>3</sup> On considèrera ici l'argumentation comme un phénomène relevant de l'ordre du discours, et non de la langue ; aussi, la position d'Anscombe & Ducrot (1983) sur l'argumentation dans la langue ne sera pas discutée dans cet article.

différentes manifestations de l'hétérogénéité énonciative du discours argumentatif – parmi lesquelles, le discours rapporté.

## 2. Discours rapporté et argument d'autorité

Traditionnellement, c'est au sujet de l'argument d'autorité que sont évoqués les possibles liens entre argumentation et discours rapporté. En effet, l'argument d'autorité, défini par la structure sous-jacente

X a dit p

Or, X est une autorité dans le domaine dont relève p<sup>4</sup>

Donc, p<sup>5</sup>

est supposé entretenir des relations privilégiées avec les mécanismes citationnels (Compagnon 1979 : 218 ; Plantin 1988 : 335 ; Tuomarila 1999 : 164 ; etc.). On remarquera toutefois que :

- il est possible de parler d'argument d'autorité même dans des cas où aucune forme de discours rapporté n'est identifiable, et où ce sont les *actes*, et non les *paroles*, d'une autorité, qui fonctionnent comme caution d'une thèse<sup>6</sup> – ce qui tend à affaiblir les liens entre argument d'autorité et formes de discours rapporté.
- cette focalisation sur l'argument d'autorité conduit à ignorer les autres fonctions argumentatives du discours rapporté – et en particulier, les cas, fort nombreux, où le discours rapporté ne vient pas en appui de la thèse défendue par le locuteur citant, mais au contraire, en contrepoint.

Les séquences qui seront analysées plus loin illustrent des cas où les propos rapportés articulent à la fois des éléments du discours et du contre-discours sur une thèse donnée, dans le cadre d'échanges rapportés.

## 3. Echanges rapportés comme support de l'argumentation en situation consensuelle

Contrairement à ce que laisse prévoir la constitution du débat en prototype de la discussion argumentée, il arrive fréquemment, dans les interactions quotidiennes, que les interactants développent des discours argumentés à propos de sujets sur lesquels existe un consensus entre les personnes en présence. Le discours rapporté sert alors à introduire la contradiction sans laquelle l'argumentation aurait du mal à "prendre", conférant une forme de présence au contre-

---

<sup>4</sup> Nous référant aux définitions « classiques », nous voudrions sauver l' « autorité » dans l'argument d'autorité – notamment en raison de l'effet d'intimidation souvent associé, en contexte polémique, à l'argument d'autorité (qui appelle l'adversaire à l'humilité, comme en témoigne l'expression latine d'*argumentum ad verecundiam*). Nous maintenons donc cette prémisse dans la description de la structure sous-jacente de cet argument. Nous reconnaissons, avec Perrin (2000), que, notamment dans les conversations quotidiennes, lorsqu'on cite un tiers en appui de la thèse que l'on avance, il s'agit bien souvent plus de « diluer » la responsabilité énonciative, de la partager avec autrui, que de « faire autorité » ; nous préférons alors, non pas supprimer l'allusion à l'autorité dans la description de l'argument, mais considérer qu'on a affaire à un mécanisme argumentatif différent, et sans doute plus général.

<sup>5</sup> Une telle définition correspond à l'un des deux mécanismes regroupés par Ducrot (1981) sous le chapeau d' « argumentation par autorité » - à savoir, le *raisonnement par autorité* -, mais pas au second, l'*autorité polyphonique*, qui, elle, possède un ancrage linguistique, et qui ne sera pas décrite ici.

<sup>6</sup> Par exemple : "Kepler a toujours pratiqué l'astrologie" *versus* "Comme disait Einstein, l'astrologie est une science illuminatrice et elle m'a beaucoup appris" ; Elisabeth Teissier (Doury 1999).

discours, qui garantit la pertinence du discours argumentatif. C'est ainsi qu'on peut interpréter la séquence suivante, impliquant deux locuteurs sur la question de la double nationalité<sup>7</sup> :

1.

C : moi je suis pas tu seras pas d'accord avec moi (.) c'est que (.) si t'as des gamins (...) bon (.) la la double nationalité y a un risque (...) t'es français ou t'es algérien (.) t'es français ou t'es marocain il faut savoir

H3 : moi je suis moi je suis pas pour la double nationalité

C : moi je suis contre

H3 : ouais

C : moi je vois [des mecs

H3 : [tu fais ton choix hein:

C : tu fais ton choix (..) dans ces cas-là (.) c'est trop facile [ (.) alors

H3 : [ah ouais (.) tu prends le bon d'un

côté:: [et puis tu laisses le [bon de l'autre

C : [voilà [exact (..) **oui: mais on a nos origines mais** [et alors

H3 : [mm

C : **tu peux avoir tes origines/** [(.) **tu peux aller en vacances dans ton pays (.) mais**

H3 : [mm

C : **dans ces cas-là t'as pas à avoir** (.) et c'est et leurs gamins (.) les aînés qui font des conneries comme ça (...) tu les prends (..) **casse-toi dans ton pays** (..) parce que c'est des parasites de la société/

Dans cette séquence, C introduit le thème de la double nationalité sans idée préalable sur la position de l'interlocuteur sur la question – d'où la prudence de la première formulation qu'il propose de son opinion (*y a un risque*). L'explicitation de sa position par H3 (à peine moins prudente, puisque litotique : *je suis pas pour*), permet à C de réaffirmer son point de vue, plus fermement cette fois (*moi je suis contre*). Voilà donc la convergence des points de vue assurée, et après un début de co-construction de l'argumentation (reprise en écho du principe d'action *tu fais ton choix* par C et H3 ; étayage, par H3, de l'évaluation de C *c'est trop facile – tu prends le bon d'un côté et tu laisses le bon de*

---

<sup>7</sup> Tous les exemples analysés dans cet article sont issus de conversations entre un commerçant et ses clients (généralement des habitués) dans un commerce de presse parisien. Les enregistrements ont été effectués à micro caché, puis une autorisation a été demandée a posteriori à chaque interactant. Dans les extraits proposés, C désigne le commerçant, H un client, F une cliente. / indique une intonation montante, (.) (..) (...) des pauses intra-répliques relativement brèves ; deux signes [ ] superposés indiquent le début d'un chevauchement. Les élisions sont notées par une apostrophe ; XXX signale une production verbale inintelligible. Des majuscules dans la transcription notent l'emphase, un tiret - un mot interrompu. [/blabla] note une alternative à la transcription proposée avant les crochets. Les caractères gras délimitent les séquences d'échanges rapportés.

*l'autre*), l'introduction d'un court échange rapporté permet de donner corps au *tu* mis en cause. C construit ainsi deux interlocuteurs-adversaires successifs :

- le premier, identifiable comme un individu d'origine étrangère, avance l'argument du respect des origines pour défendre la double nationalité. C, au sein de l'échange rapporté, conteste la pertinence de cet argument (*et alors*) ; en d'autres termes, sans remettre en cause la proposition elle-même, qu'il reprend diaphoniquement<sup>8</sup> (*tu peux avoir tes origines*), il rejette le droit à conclure à partir d'elle.
- le second, membre de la catégorie des *ânés qui font des conneries*, est le résultat d'un travail de dissociation (Perelman & Olbrechts-Tyteca 1988 : 255-6) opéré par C (lui-même d'origine étrangère) entre les "bons" et les "mauvais" étrangers, cette dissociation permettant l'application d'un traitement spécifique aux deux sous-catégories (et, en particulier, à la seconde, pour laquelle C prône l'expulsion).

Si, dans cette séquence, il est aisé de rapporter les différents énoncés soit au dialogue enchâssant (entre C et H3), soit au dialogue enchâssé (entre C et son interlocuteur fictif) et, au sein de ce dernier, à C ou à son adversaire, l'argumentation n'en est pas moins construite quasi simultanément au niveau du discours citant (phénomènes de co-énonciation entre C et H3, construction des interlocuteurs fictifs successifs) et du discours cité (rejet de l'argument de l'interlocuteur fictif par C), la menace d'expulsion au sein du discours cité (*casse-toi dans ton pays*) étant justifiée par une métaphore discréditante au sein du discours citant (*parce que c'est des parasites de la société*).

#### **4. Echanges rapportés et ménagement des faces en situation de désaccord**

Par ailleurs, le recours à des échanges rapportés argumentatifs peut constituer un moyen, pour un locuteur, de défendre son point de vue en ménageant la susceptibilité de son interlocuteur. En effet, les analystes de la conversation ont souvent souligné le caractère potentiellement menaçant pour les faces du désaccord. En contexte argumentatif, les questions rhétoriques (Plantin 1993) qui structurent les argumentations sont souvent construites sur des oppositions binaires, et l'affirmation d'un point de vue suppose le rejet du point de vue de l'interlocuteur, rejet qui peut être vu comme une mise en cause de l'interlocuteur lui-même, en fonction notamment du degré d'attachement de l'interlocuteur à la thèse qu'il défend. De plus, on peut considérer que le caractère menaçant du désaccord est aggravé par l'étagage argumentatif de la divergence d'opinions, celui-ci élargissant la sphère des propositions rejetées – puisque, au-delà de l'énoncé d'opinion lui-même, il conduit à contester également les arguments qui le soutiennent.

La gravité de la menace que la réfutation fait peser sur les faces est variable ; elle dépend notamment du type d'interaction (le désaccord est "attendu" dans une situation de débat, et quasiment exclu dans des occasions commémoratives, par exemple) et des relations entre les interactants. Dans la séquence suivante, un désaccord émerge au fil de la discussion entre E, l'enquêtrice, et C, le commerçant, au sujet du caractère blâmable ou non des "incivilités" des jeunes de banlieue. Or, E et C ne se connaissent pas encore bien (il est difficile pour C de savoir comment E va prendre la contradiction) ; par ailleurs, les objections que C s'appête à adresser à E sont cuisantes : il s'agit, en gros, de

lui reprocher de parler de ce qu'elle ne connaît pas, et de l'accuser d'angélisme<sup>9</sup>. C va donc recourir à un certain nombre de procédés visant à adoucir la contestation :

---

<sup>8</sup> A la suite de Roulet *et al.*, on définira la diaphonie comme "la reprise et l'intégration du discours de l'interlocuteur dans le discours du locuteur" (p.70).

<sup>9</sup> Notons enfin que si E est une cliente un peu particulière, elle n'en reste pas moins cliente, et la préservation de la relation commerciale reste un objectif plausible de C ; cf. Doury 2001.

2.

- 1 E : sauf que ::: (.) c'est fa- enfin :: (.) moi je je porterais pas de jugement là-dessus  
2 parce que c'est vrai que c'est facile de dire de l'extérieur [qu'il faudrait qu'ils  
3 C : [non/ mais : moi avant  
4 E : [se débrouillent autrement/ tu vois  
5 C : [j'avais le même discours j'étais co- c'est vrai/ je comprenais pas (.) et c'est vrai  
6 maintenant j'y (.) j'y habite là [(...) je me rends compte que (.) la la vie qu'ils  
7 E : [mm  
8 C : mènent tous les jours ils sont là/ dans les rues/ maintenant il fait froid tout le  
9 temps/ (..) ils sont là en bas t'as des gens qui crachent XX [(..) chez moi ils  
10 E : [[rire]  
11 C : prennent les (.) les prospectus/ ils les jettent dans les escaliers  
Dès la ligne 1, l'enquêtrice invite à la suspension du jugement, en s'appuyant sur son extériorité (*c'est facile de dire de l'extérieur*). C manifeste son désaccord de façon indirecte 1.5, et c'est l'affirmation d'une convergence antérieure (*avant j'avais le même discours*) qui permet d'inférer son opposition actuelle, légitimée par l'intériorité de H3 (*maintenant j'y habite*). La contradiction est donc fortement adoucie, et on peut interpréter l'introduction, par C, d'un échange rapporté comme une autre manifestation de sa volonté de ménager la face de E :
- 12 C : (..) et une fois/ j'ai discuté/ **il me dit j'ai la HAINE (..) je lui dis attends** [(..) **que**  
13 H3 : [oui mais  
14 C : [t'as (..) alors attends **je lui dis mais que t'as la haine (..) pourquoi tu mets le**  
15 H3 : [ça ça aussi c'est XXX  
16 C : **papier par terre/(..) je vois pas le rapport/ [salue une cliente qui part] (..) je**  
17 **comprends pas pourquoi/ t'as la haine (.) d'accord/ (.) je te comprends t'as**  
18 **la haine (.) mais (.) pourquoi/ (..) il m'a dit j'ai la haine** alors c'est comme ça il  
19 [casse [ils cassent] tout  
20 H3 : [moui mais enfin ça c'est du: c'est du discours re- (.) répété (..) euh:: entendu/  
21 donc on le:: [c'est c'est un discours de facilité/ euh::  
22 E : [ouais ouais  
23 C : attends **je lui dis quand tu vas à l'école (.) t'as (.)**

Cet échange rapporté, présenté comme ayant réellement eu lieu (*une fois j'ai discuté*), se déroule entre C et un interlocuteur dont on suppose qu'il est un des "responsables d'incivilités" évoqués précédemment. Au sein de cet





41 C : **elle me dit ben oui (.) elle me dit c'est tentant mais je dis qu'est-ce que c'est**  
 42 **ces conneries-là (.) je dis vous volez (.) je dis un prof qui se prend la tête tout**  
 43 **(.) cette cagnotte c'est pour acheter tu sais tout ce qui est affaires scolaires (.) et**  
 44 **vous volez (.) alors elle me dit ouais/ mais/ c'est norma::l (.) en plus ma mère**  
 45 **au chômage**  
 46 H3 : eh oui non mais ça c'est tout tes::  
 47 C : puis XX la maman/ hein (.) c'est vrai tu sais un peu alcoolique la cigarette (.) alors  
 48 je dis attends mais c'est pas une raison/ je dis y a beaucoup de gens/ leurs parents  
 49 ils sont au chômage (.) c'est pas pour ç- (.) je lui dis c'est trop facile/ (.) on on va  
 50 tous voler/ alors qu'est-ce qui (..) tu vois c'est quand même (.) y a quand même un  
 51 truc/ (.) c'est

On retrouve ici une structure argumentative assez proche de celle de l'échange "j'ai la haine". La justification que l'adolescente apporte de son acte (*via*, bien sûr, la médiation de C) est introduite 1.24 (*mais qu'est-ce qu'ils avaient à mettre de l'argent*), et reformulée une première fois l. 29 (*elle dit oui mais c'est tentant elle raconte la gamine*). Elle est rejetée par C au sein de l'échange rapporté par une argumentation par l'absurde (*ma caisse elle est là, c'est tentant, ma caisse*), visant à montrer que la justification du vol par la tentation mène à des conséquences que l'adolescente elle-même n'est pas prête à soutenir. On trouve le même procédé de disqualification par la répétition (*c'est tentant* étant repris quatre fois et mis dans la bouche de la fillette ou, diaphoniquement, dans celle du commerçant) que précédemment. Enfin, l'adolescente, au sein de l'échange rapporté, propose une deuxième justification de sa conduite, qui consiste en une justification par les circonstances atténuantes (*ma mère au chômage*)<sup>11</sup>, justification dont la formulation elliptique souligne le caractère stéréotypé, et qui est une fois encore rejetée par un argument par l'absurde (*alors on va tous voler*). La séquence argumentative se clôt par la fin de l'échange rapporté, et un retour à la ligne argumentative de l'échange enchâssant (*tu vois c'est quand même ... y a quand même un truc*).

Le recours, à deux reprises, à des échanges rapportés, permet à C de défendre sa position, en substituant à E un adversaire moins susceptible (puisque absent) : le jeune incivil dans l'épisode "j'ai la haine", l'adolescente voleuse dans l'épisode "c'est tentant". Par ailleurs, il rend la tâche plus facile à C, qui ne doit contrer que les arguments qu'il veut bien mettre dans la bouche de ses contradicteurs – ici, des arguments fortement stéréotypés (*j'ai la haine, c'est tentant, ma mère au chômage*) ; il n'est pas exclu qu'une confrontation directe avec E, permettant à cette dernière de lui opposer des objections plus subtiles et de réagir en retour à ses critiques, l'aurait mis en difficulté.

---

<sup>11</sup> Argumentation qui répond en écho à l'argumentation par les circonstances aggravantes (1.41-42 : *un prof qui se prend la tête tout*) menée par le commerçant.

## 5. Echanges rapportés et construction de l'ethos du locuteur rapportant

Enfin, à la suite de de Gaulmyn (1996 : 28), on soulignera le rôle capital que jouent ces dialogues rapportés dans la construction de l'*ethos* – de l'image que le locuteur construit de lui-même à travers son discours.

L'effet des échanges rapportés sur la "présentation de soi" (Goffman 1973) apparaît déjà dans les exemples précédents – en particulier dans l'exemple 1, au sein duquel C se présente comme le "bon étranger", honnête et intransigeant. Il est illustré de façon spectaculaire dans l'exemple suivant, où H8 évoque les maires des communes riches qui se « déchargent » de la population immigrée au nom des taxes qu'ils payent :

3.

H8 : et encore comme Sarkozy le maire de Neuilly (..) il devrait même pas parler ce mec-là (...) mais il devrait pas parler de- j'ai vu Sarkozy il discutait devant Hue moi le: gars du Parti Communiste (..) mais Hue il avait pas de couilles au cul **moi j'y aurais dit pas qu'est-ce que tu m'emme: rdes toi (..) toi t'es à Neuilly toi (..) t'as pas de difficulté: (..) et viens dans le coin (..) et tu les<sup>12</sup> prendras (...) alors forcément alors ils ont toujours la prétention de vous dire ben vous savez je paye des taxes (.) non (.) tu GA::: rdes ton pognon (.) et tu LES prends (...)** et c'est tout: [bas]

Cet exemple illustre le cas, relativement fréquent dans nos données, où la mise en scène d'un dialogue rapporté fictif<sup>13</sup> est déclenchée par l'évocation d'un dialogue antérieur réel, considéré comme non satisfaisant par le locuteur. Un sentiment de frustration l'amènerait alors à scénariser un échange rétablissant "ce qu'il aurait fallu dire".

Dans cet échange, H8 se présente comme "l'anti-Hue", et plus précisément, pour reprendre son expression, comme un locuteur qui a *des couilles au cul* : un homme du peuple assumant son origine, ayant son franc parler, ne se laissant pas intimider par les hommes politiques (en témoigne notamment la délicieuse asymétrie des pronoms personnels : H8 tutoie Sarkozy, qui en retour le vouvoie).

L'importance de la preuve éthique dans ce type de données est liée au fait que classiquement, l'*ethos* concerne l'image que l'orateur renvoie de lui-même *en tant qu'orateur* ; le déploiement de dialogues rapportés auxquels le locuteur rapportant participe lui-même est donc particulièrement favorable à la construction de son image de discours.

Plus généralement, les séquences analysées ici confirment une caractéristique souvent soulignée des échanges rapportés, qui est que le locuteur rapportant s'y donne le "beau rôle" : s'accordant un volume de parole supérieur à celui de son interlocuteur (parfois réduit au rôle de simple faire-valoir), il produit des répliques aux interventions initiatives, et en particulier, s'accorde systématiquement le dernier mot (Vincent & Dubois 1995 ; 1997), se réservant ainsi le droit de décider de l'issue de l'échange rapporté et de produire d'éventuels effets de manche (Brès 1997 parle de "textualisation" ; p.134).

---

<sup>12</sup> "Les" renvoie ici aux immigrés.

<sup>13</sup> Relevant de la catégorie de l'"invention" identifiée par Vincent & Dubois 1997 (p.61).

## 6. Un cas limite

Enfin, on envisagera pour finir un cas limite d'échange rapporté argumentatif : la séquence 4., au cours de laquelle F1, cliente de C, militante communiste de longue date, discute avec le commerçant de l'émission "La marche du siècle" consacrée au *Livre noir du communisme*<sup>14</sup> et diffusée la veille sur France 3. Le commerçant commence par rapporter une discussion qu'il a eue avec un de ses clients (qu'il présente comme "de gauche" et "plutôt socialiste") au sujet du rapprochement fait à plusieurs reprises au cours de l'émission entre communisme et nazisme :

4.

- 1 C : **mais même je lui dis (.) je lui dis là on est en train de faire l'amalgame (..) je lui dis**  
2 **on est en train de faire un amalgame (.) je lui dis on est en train de faire un**  
3 **amalgame (..) c'est même pas ça/ (.) je lui**  
4 F1 : et qu'est-ce qu'il a dit lui  
5 C : **je lui ai dit si**  
6 F1 : non mais LUI qu'est-ce qu'il a dit  
7 C : **il a dit oui/ il a dit de toute façon euh:: (.) pour lui c'est des fâchos/ hein**  
8 F1 : comment/  
9 C : **pour lui c'est des fâchos**  
10 F1 : qui (.) les communistes/  
11 C : ouais/ (.) **alors je lui ai dit ça veut dire que moi/ (.) qui habite Gennevilliers/ (.) je lui**  
12 **ai dit comme ça**  
13 F1 : et puis moi/ qui suis membre du Parti ... [Communiste/ je suis une fâcho  
14 C : [attendez (.) **je lui ai dit moi qui habite (.) je**  
15 **lui ai dit je lui ai dit moi/ qui habite Gennevilliers (.) quand on voit Gennevil- (.)**  
16 **que toutes les villes où y a où y a le Parti Communiste qui détiennent ces villes**  
17 **depuis:: (.) trente-qua:tre trente-six:: euh même certaines euh:: (.) je lui ai dit mais**  
18 **c'est bien géré/ y a pas de problème/ (.) y a ils font avec ce qu'ils ont/**  
19 F1 : mais c'est pas du tout ça/ (.) c'est pas seulement ça qu'il faut dire (.) c'est-à-dire que (...)  
20 non la philosophie du Parti Communiste et celle des nazis/ (.) ... [est totalement différente  
21 C : [ça n'a rien à voir:/  
22 F1 : [c'est des gens qui ont été trompés par une (.) par un idéal qu'ils avaient d'abord choisi  
23 C : [(.) mais bien sûr:/  
24 F1 : comme quelque chose de bien  
25 C : au départ

---

<sup>14</sup> L'émission "La Marche du siècle", animée par J.-M Cavada, du 3 décembre 1997 était consacrée à l'ouvrage dirigé par S. Courtois intitulé *Le livre noir du communisme. Crimes, terreur, répression*.

- 26 F1 : et ça a été dévoyé par des hommes/
- 27 C : des hommes/ tout à fait
- 28 F1 : qui au départ voulaient le bonheur du peuple mais on peut pas faire le bonheur du
- 29 peuple (.) contre lui/ (.) il faut que le peuple se (.) se manifeste (.) si on fait le bonheur
- 30 du peuple contre lui en: (.) en:: en emprisonnant ceux paraît-il qui sont des
- 31 communistes/ on n'a pas vu des nazis assassiner des nazis sauf les SS qui ont assassiné
- 32 les SA (.) pour les besoins du truc/ (.) mais on n'a jamais vu un parti nazi/ (.) un
- 33 membre du parti nazi dire (.) euh nous voulons faire le bonheur de l'humanité (.) nous
- 34 voulons que toutes les races vivent ensemble (.) on n'a jamais vu ça (.) c'était la
- 35 suprématie de l'homme aryen (.) pour eux les autres c'étaient des demi:: hommes même
- 36 pas pas [continue sur les méfaits du nazisme] et puis les enfants de deux ans les enfants
- 37 de trois ans (.) et puis les vieillards qui pouvaient à peine marcher arrivés là-bas toc/ (.)
- 38 hein ma grand-mère elle a été déportée à l'âge de quatre-vingt ans elle était aveugle (.)
- 39 hein/ (.) alors franchement (.) alors est-ce que le communisme était ça (.) et pendant que
- 40 les Allemands pendant que les nazis faisaient ça/ les communistes donnaient leur vie
- 41 pour vaincre l'Allemagne (.) pour vaincre les nazis (.) hein/ (.) ben faut leur dire ça
- 42 C : ben apparemment ils ont oublié
- 43 F1 : ils savent PAS ce sont des IGNORANTS

Dans cette séquence, comme dans l'exemple 3., c'est l'évocation d'un échange argumentatif jugé insatisfaisant par la locutrice qui déclenche une argumentation "de substitution", présentant "ce qu'il aurait fallu dire". Mais, à la différence de l'exemple 3, l'argumentation de substitution développée par F1 (matérialisée dans la transcription par le soulignement en pointillés) se situe à la frontière du discours rapporté. Bornée par les énoncés encadrés (en ouverture 1.19 : *mais c'est pas du tout ça, c'est pas seulement ça qu'il faut dire* ; puis, en clôture 1.41 : *ben faut leur dire ça*), l'argumentation de F1 se propose comme une alternative à l'argumentation menée par C à destination du "client de gauche, plutôt socialiste" au sein de l'échange rapporté qui se déroule 1.1 à 18. Mais en dehors de ce bornage, F1 ne mobilise aucun marqueur de discours rapporté dans l'argumentation qu'elle mène – argumentation qui vise à rompre le parallèle prêté au "client de gauche plutôt socialiste" entre communisme et nazisme, en soulignant systématiquement les points de divergence des deux systèmes. De plus, les interventions de C des lignes 21, 23, 25 et 27, qui amplifient coopérativement la ligne argumentative de F1 (par des phénomènes d'échoïsation ou de co-énonciation), tirent le discours de la vieille dame du côté de l'interaction enchâssante. On a affaire ici à une argumentation aux coordonnées énonciatives flottantes, dont on ne sait pas trop s'il convient de la rattacher à la situation d'énonciation rapportante ou à la situation d'énonciation

rapportée, à la limite d'un dialogue rapporté fictif et d'une argumentation en situation consensuelle simple, sans décrochage énonciatif.

Et ce cas-limite, à nos yeux indécidable, ne fait qu'illustrer spectaculairement une caractéristique générale des échanges rapportés que nous avons analysés : alors que, lorsqu'on raconte qu'on a chanté (par exemple), on ne chante pas nécessairement, lorsqu'on raconte une discussion argumentée, on argumente encore : l'argumentation au niveau de l'échange enchâssant est inextricablement mêlée à l'argumentation "racontée", telle qu'elle se déroule au sein de l'échange enchâssé, au point que les deux peuvent se fondre en une argumentation aux coordonnées énonciatives floues, oscillant entre la discussion immédiate et l'échange rapporté sans arriver à s'ancrer de façon stable à aucun de ces deux niveaux.

Plus généralement, les exemples analysés ici font apparaître la nécessité cruciale de prendre de la distance vis-à-vis du discours argumentatif prototypique, opposant un locuteur, tenant du discours, à un interlocuteur, tenant du contre-discours, à destination d'un tiers-arbitre, pour distinguer clairement ce qui relève des *acteurs* de la communication (les locuteurs engagés dans des interactions argumentatives, et qui peuvent fort bien, on l'a vu, être du même avis), et ce qui relève des *pôles actanciels* de l'argumentation (discours et contre-discours), les deux niveaux ne se superposant souvent pas dans les situations d'argumentation quotidiennes.

Anscombre, J.-C. & Ducrot, O. 1983. *L'argumentation dans la langue*. Paris. Mardaga.

Brès, J. 1996. "Aspects de l'interaction rapportée dans le récit oral conversationnel". *Cahiers du français contemporain*. n°3. p.45-59.

Brès, J. 1997. "De l'interaction rapportée dans le récit oral". *Modèles linguistiques*. vol.35, XVIII, 1. p.129-140.

Compagnon, A. 1979. *La seconde main ou le travail de la citation*. Seuil. Paris.

Doury, M. A paraître. "Argumentation et mise en voix ; les discours quotidiens sur l'immigration". dans *Actes du colloque Dialogue Analysis 2000, IADA* (International Association for Dialogue Analysis), Bologna, 15-17 juin 2000.

Niemeyer Verlag. Tübingen.

Doury, M. 2001. "Une discussion dans un commerce d'habituez". *Les carnets du Cediscor*. n°7. p.119-134.

Doury, M. 1999. "El argumento de autoridad en situacion : el caso del debate mediatico sobre astrologia". *Escritos*. n°17/18. p.89-112.

Ducrot, O. 1981. "L'argumentation par autorité". dans *Linguistique et sémiologie*. n°10 (« L'argumentation »). Lyon. Presses Universitaires de Lyon. p.9-27.

Gaulmyn, M.-M. de. 1996. "Témoignage et crédibilité. Performativité du discours rapporté". *Cahiers du français contemporain*. n°3. p.27-44.

- Goffman, E. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*. Minuit. Paris.
- Léon, J. 1988. "Formes de discours direct dans les récits oraux". *Linx*. n°18. p.107-124.
- Perelman, C. & Olbrechts-Tyteca, L. 1988. *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. (5<sup>e</sup> édition). Editions de l'Université de Bruxelles. Bruxelles.
- Perrin, L. "L'argument d'autorité comme forme de modalité 'allusive' dans la conversation". dans Martel, G. (éd.). *Autour de l'argumentation. Rationaliser l'expérience quotidienne*. Québec. Editions Nota Bene. p. 81-106.
- Plantin, C. 1988. *Les mots, les arguments, le texte. Propositions pour l'enseignement du français à l'université*. Thèse soutenue à l'Université libre de Bruxelles. Bruxelles.
- Plantin, C. 1993. "Situation rhétorique". *Verbum*. n°1-2-3. p. 228-239.
- Roulet, E. et al. 1985. *L'articulation du discours en français contemporain*. Peter Lang. Berne.
- Tuomarla, U. 1999. *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*. Academia Scientiarum Fennica. Helsinki.
- Vincent, D. & Dubois, S. 1995. "Les échanges rapportés : une mise en scène de l'interaction". dans Véronique, D. & Vion, R. (éds). *Modèles de l'interaction verbale*. Publications de l'université de Provence. Aix-en-Provence. p. 319-330.
- Vincent, D. & Dubois, S. 1997. *Le discours rapporté au quotidien*. Nuit blanche éditeur. Québec.
- Vincent, D. & Perrin, L. 2001. "Raconter sa journée : des histoires de conversations dans la conversation". *Revue québécoise de linguistique*. n°29-1, p.179-201.